



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Conseil Départemental de l'Ariège, Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tel : +33 561020909. E-mail : smarches@ariege.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.ariège.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

MISSION DE MAITRISE D OEUVRE POUR LA CRÉATION D UNE PASSERELLE ET DES TRAVAUX DE VRD AU COLLÈGE JOSEPH LAKANAL A FOIX

Lieu d'exécution

Collège Joseph LAKANAL 09000 FOIX

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

La mission de maîtrise d'oeuvre porte sur un ouvrage de type Bâtiment - Construction neuve.

L'attributaire du marché se verra confier une mission au regard de la loi modifiée n°85-704 du 12/07/1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée (loi MOP), codifiée au livre 4-2ème partie du Code de la Commande Publique.

Les prestations font l'objet de neuf phases définies comme suit avec leur délai d'exécution :

Mission Délai Point de départ du délai

Phase 1 : ESQ - Etudes d'esquisse : 3 semaines à compter du 02/05/2022

Phase 2 : APS - Etudes d'avant-projet sommaire : 3 semaines à compter du : 23/05/2022

Phase 3 : APD - Etudes d'avant-projet définitif : 3 semaines à compter du : 13/06/2022

Phase 4 : PRO - Etudes de projet : 3 semaines à compter du : 04/07/2022

Phase 5 : ACT - Assistance à la passation des contrats de travaux : 3 semaines à compter du : 25/07/2022

Phase 6 : EXE - Etudes d'exécution : 2 semaines à compter du 16/08/2022

Phase 7 : DET - Direction de l'exécution des travaux : 24 semaines à compter du 02/11/2022

Phase 8 : OPC - Ordonnancement pilotage et coordination : 24 semaines à compter du 02/11/2022

Phase 9 : AOR - Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement : 2 semaines à compter du 02/05/2023.

Durée globale du marché ou délai d'exécution : 30 mois à compter de la date de notification du marché.

La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution des prestations.

La visite obligatoire aura lieu sur site le 10 mars 2022 à 10h00, devant le Pôle Emploi - Rue Germain AUTHIE 09000 FOIX

Présence à confirmer auprès de Madame Séverine NAVARRO - snavarro@ariege.fr * 06.30.23.56.35

Date prévisionnelle de début des prestations : 2 mai 2022

Date prévisionnelle de fin des prestations : 1er novembre 2024

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Coût prévisionnel des travaux : 700 000,00 EUR HT

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots : Non

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 25 mars 2022 - 17:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Budget départemental - Mandat administratif à 30 jours

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Aucune forme de groupement n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

- Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS : Attestation de moins de 3 mois ou carte d'identification justifiant de l'inscription au Répertoire des Métiers
- Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ;
- Certificats de contrôle qualité : Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou équivalent, pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine ou équivalent

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Valeur technique 30%
- 2: Prix des prestations 50%
- 3: Délai de livraison ou d'exécution 20%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2022EB404

Renseignements complémentaires :

Classification CPV 71000000 : Type de marché : Service d'architecture ;services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats les mieux classés, sur tout ou partie de leur offre.

Date d'envoi du présent avis

24 février 2022